



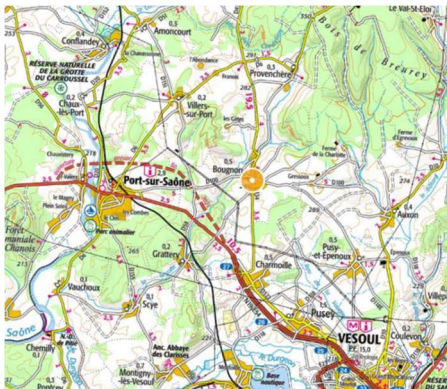
Commune de BOUGNON

Projet de lotissement de la Craie

(extension lotissement de la Pellerotte)

Mars-2025

Situation du projet



Permis d'aménager : N° PA 70079 23 C0001 arrêté du 05 décembre 2023,

Durée de validité 3 années avec possibilité de proroger deux fois une année.



Implantation de 33 parcelles

de taille moyenne

de 700 m²

Au tarif d'environ 50 € TTC / m²

***au sud du village
dans un cadre champêtre
avec vue sur le
vallon de la Scyotte***

***Ecole sur Auxon – Bougnon
Centre périscolaire à Auxon
Future micro-crèche en projet
sur Auxon***



***Aires de
jeux à
proximité***



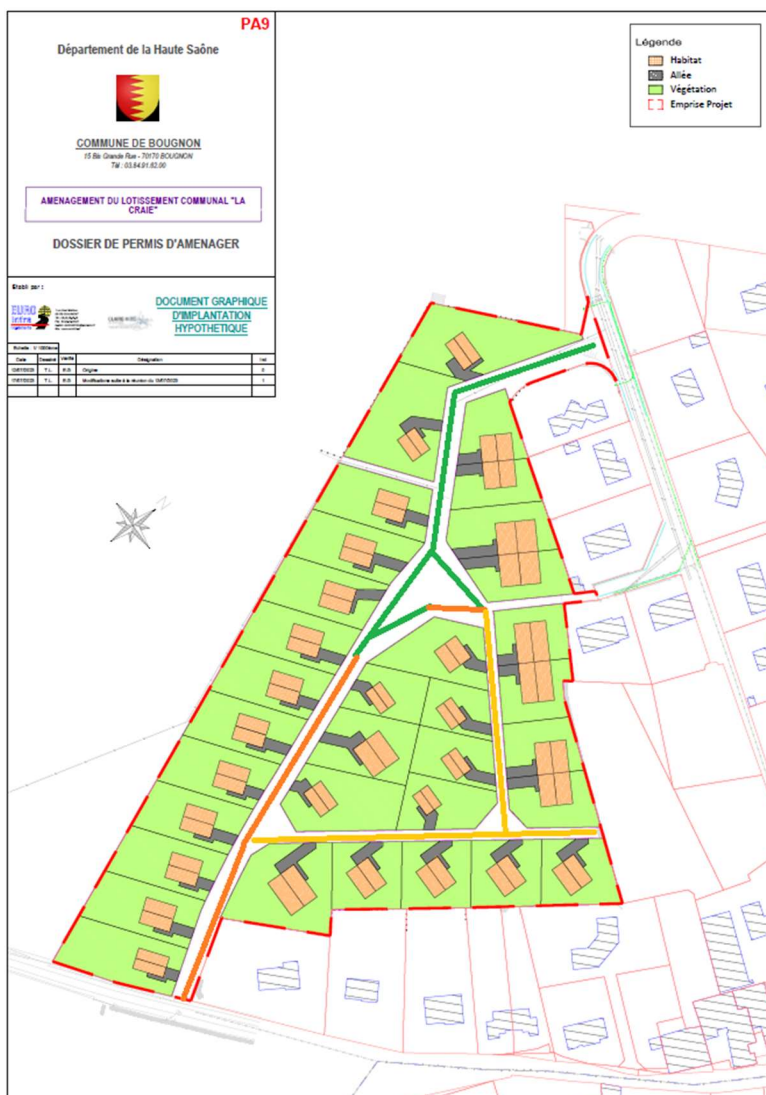
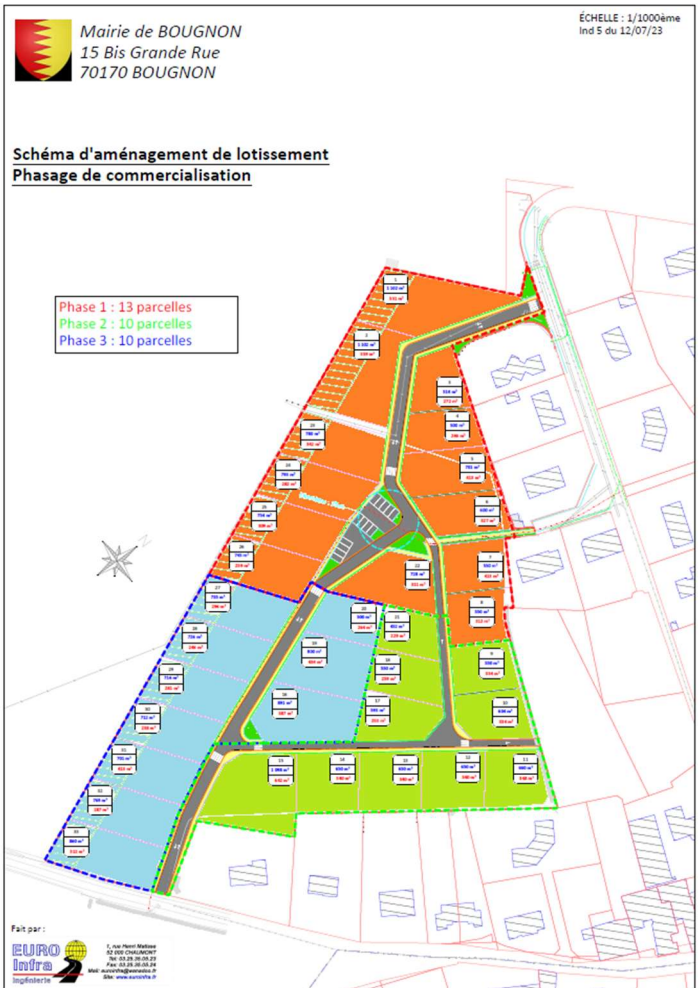
Urbanisation imposée en 3 phases

Les phases 2 et 3 pourront
être engagées lorsque
la phase précédente
aura été commercialisée
à hauteur de 75 %

**Projet en phase de consultation
des entreprises et
des organismes bancaires**

Si consultations favorables

**Début de commercialisation
2nd semestre 2025**



Des travaux prévus en 2 tranches

Première tranche de travaux :

Viabilisation de la phase 1
VRD voirie principale partie Ouest définitive
(en vert)
VRD partie Est provisoire (en orange)

Seconde tranche de travaux :

Viabilisation des phases 2 et 3
VRD voirie secondaire définitive (en orange)
Et voirie principale partie Est définitive

Contact : mairie de BOUGNON
Tel : 03-84-91-62-00
Mail : mairie.bougnon@wanadoo.fr